

ÇA S'EST PASSÉ HIER

Le boulevard Fayol fermé aux poids lourds par un arrêté du maire



Le maire dévoile le panneau d'interdiction aux riverains / Léo Sauzet

Il devait y avoir hier une action symbolique des élus en soutien à l'association de défense des riverains du Boulevard Fayol, qui a bloqué le boulevard mardi. Mais le maire a décidé de mettre les symboles de côté pour faire place aux actes. Il a décrété un arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes sur le boulevard Fayol entre le rond-point ZI du Bas de la Côte, la rue de la Rivière et le rond-point ZI les Prairies.

Cette décision a reçu les applaudissements des membres de l'association : « Nous remercions la prise de responsabilité du maire et son implication dans ce dossier », s'enthousiasment-ils. La mise en place de cet arrêté et de deux panneaux d'interdiction, un à chaque rond-point, « a cette fois-ci l'aval du préfet » assure le maire.

En 2010, un arrêté identique avait dû être retiré à sa demande. « Les travaux n'avancent pas, depuis 2008 l'échéance est repoussée, ce n'est plus possible, il fallait mettre la pression sur le conseil général », s'insurge Marc Pettit.

Le projet de déviation a été reconnu d'utilité publique depuis 2006, mais les travaux, qui devaient débiter en mai, ont été reportés à novembre au plus tôt. Cette interdiction garantit la sécurité des riverains, qui plus est les écoles qui bordent le boulevard. La mairie assure que ces panneaux seront enlevés dès que les travaux de la déviation débiteront.